

## LE TRANSPORT A LA DEMANDE

**Envie de se déplacer en toute tranquillité : faites votre demande**

Un dispositif de demande de transport a été mis en place pour les personnes à mobilité réduite qui souhaitent se déplacer.

Il permet aux personnes âgées vivant à leur domicile d'effectuer des déplacements occasionnels ou réguliers, seules ou accompagnées.



La condition pour y accéder :

- Avoir 75 ans ou +
- Être bénéficiaire de l'APA
- Posséder l'une des 3 cartes citées:
  - Carte d'invalidité <= à 80%
  - Carte européenne de stationnement des personnes handicapées.
  - Carte de stationnement du ministère de la défense

## AMÉLIORATION DE L'HABITAT

**Besoin d'aide pour améliorer votre habitat :**

**L'ODAS réalisera vos projets**

L'Office de Développement et d'Aménagement de Sainte-Rose est une association qui permet aux familles d'accéder à de meilleures conditions de logement grâce aux aides pour l'amélioration de l'habitat.

**Les conditions à remplir pour obtenir ces aides sont :**

- ✓ Le logement constitue votre résidence principale,
- ✓ Être **propriétaire du logement** ou **occupant à titre gratuit**,
- ✓ Être **propriétaire du terrain** ou pouvoir **faire la preuve d'un droit d'occupation** de la parcelle habitée,
- ✓ Habiter le logement depuis plus **de 6 mois**,
- ✓ Avoir des ressources n'excédent pas le plafond fixé par **arrêté préfectoral**.

## C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale



Nous apportons aux personnes âgées **des aides adaptées** à leur quotidien pour améliorer leur cadre de vie.

**N'hésitez pas à nous contactez car votre bien être fait partie de nos priorités.**

**Adresse :**

Boulevard des poissonnières  
97126 DESHAIES

**Numéro de téléphone : 0590 28 57 08**

## PORTAGE DE REPAS

Bien se nourrir sans cuisiner c'est possible.

Le service de portage de repas à domicile est un dispositif d'aide mis en place par le C.C.A.S de Deshaies qui s'inscrit dans la politique de maintien à domicile des personnes âgées. En effet, il permet aux personnes âgées ou handicapées, qui ne sont plus en mesure de cuisiner de recevoir une nourriture équilibrée et variée.



Il s'agit d'un plateau composé de :

- ✓ Une entrée
  - ✓ Un plat de résistance
  - ✓ Un dessert
  - ✓ Un pain, pour un prix abordable
- 7€ le repas dont 3€ pris en charge par le CCAS ainsi **4€ restent à la charge de la personne âgée.**
- La livraison se fait entre **11h et 12h30** à domicile **du lundi au vendredi.**

## TÉLÉ-ASSISTANCE

Vivre en toute sérénité chez soi grâce à la télé-assistance.

La **télé-assistance** s'adresse aux personnes âgées, handicapées, isolées ou dépendantes qui souhaitent rester à leur domicile.

La **télé-assistance** est un système électronique qui se présente sous la forme d'un médaillon ou d'une montre que la personne garde en permanence.

D'un **simple geste** en actionnant l'appareil **en cas de problème** (malaise, accident, chute, agression). Il alerte rapidement le centre opérateur, des associations de proximité, un parent, un voisin, un ami ainsi que des services d'urgence.

Ce service **fonctionne 24/24 et 7j/7**, il propose un abonnement peu coûteux.

## LE APA (L'Allocation Personnalisée d'Autonomie)

L'APA une prestation qui changera votre vie.

Elle s'adresse aux personnes âgées de **60 ans ou plus** qui ont des difficultés pour accomplir des gestes simples du quotidien.

Ce dispositif permet de bénéficier **d'une allocation** pour financer un plan d'aide à domicile. Il est calculé en fonction du degré d'autonomie de la personne âgée et des revenus.



Il permettra une prise en charge totale ou partielle des frais occasionnés tel que :

- L'intervention d'une Aide-ménagère
- La télé-assistance
- Les frais de transport liés à la dépendance...